



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Election complémentaire au Conseil d'Etat

Pierre-Yves Maillard élu au premier tour

Pierre-Yves Maillard a été élu au premier tour lors de l'élection complémentaire du 24 octobre 2004 au Conseil d'Etat. Il a obtenu 63,05 % des suffrages exprimés, soit un score supérieur aux 50% requis pour la majorité absolue. Cette majorité tient compte des bulletins blancs, considérés comme valables selon la nouvelle Constitution.

La présidente du Conseil d'Etat, Jacqueline Maurer-Mayor, a proclamé les résultats de cette élection ce jour à 14 h 45. Elle a félicité l'élu en lui souhaitant la bienvenue au sein du collège gouvernemental. Ainsi, Pierre-Yves Maillard succédera prochainement à Pierre Chiffelle au Conseil d'Etat vaudois.

Voici le détail des résultats:

Electeurs inscrits : 367'767

Cartes de vote reçues : 129'887

Bulletins rentrés : 129'424

Bulletins nuls : 864

Bulletins valables : 128'560

Bulletins blancs : 3'613

Majorité absolue : 64'281

Taux de participation : 35,19 %

Voici la répartition des voix entre les différents candidats:

Pierre-Yves Maillard : 81'063 (63,05 %)

Martin Chevallaz : 38'593 (30,02 %)

Robert Gurtner : 1'878 (1,46 %)

Marc-Etienne Burdet : 1'062 (0,83 %)

François de Siebenthal : 990 (0,77 %)

Pascal Regazzoni : 785 (0,61 %)

Voix éparses : 576 (0,45 %)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 octobre 2004